

LETTRE D'INFORMATION COVID-19 N°6

PARIS, 17 AVRIL 2020

Chers membres,

La crise s'installe dans la durée, et malgré des signes encourageants de possibles reprises, l'aide de l'Etat demeure encore et toujours vitale pour maintenir l'économie à flot. Il est aujourd'hui attendu que la récession sera mondiale et coûtera en moyenne 3 points de PIB. En France les estimations suivantes semblent faire consensus pour le moment :

- 9% de déficit en 2020
- Contraction du PIB de 8% en 2020
- Dette publique représentant 115% du PIB d'ici la fin de l'année

Aide publique française

L'**aide régionale** prévue dans la cadre du **fonds de solidarité** passe de 2 000€ maximum à 5 000€. *Pour plus d'informations se référer au numéro « La CPG rappelle » joint avec ce document.*

La loi finance rectificative ouvre la possibilité de mettre en œuvre une « **prime précarité** » à destination de toutes les familles vivant du RSA ou d'allocations sociales spécifique. La prime sera d'un minimum de 150€ auquel s'ajouteront 100€ par enfant présent dans la famille.

La **TVA sur les masques** a été descendue à 5,5%. Un futur décret doit définir précisément les caractéristiques attendues pour chaque type de masque. Pour le moment le gouvernement s'est limité à définir 5 grandes catégories dont celles des masques dits « **alternatifs** » de catégorie 1 ou 2. Ces masques peu protecteurs seraient à **destination des salariés** n'exerçant pas dans les secteurs considérés comme essentiels pour l'économie.

Le chômage sera bien prolongé pour les individus **en fin de droit**. Les modalités d'application ont été spécifiées :

- Ceux ayant épuisé leurs droit entre le 12 et le 31 mars 2020 auront le droit à 90 jours supplémentaires
- Ceux ayant épuisé leurs droits durant le mois d'avril auront le droit à 60 jours supplémentaires
- Ceux ayant épuisé leurs droits durant le mois de mai auront le droit à 30 jours supplémentaires.

Les individus qui ont dû être mis en **arrêt de travail** car ils étaient un public à risque ou bien car il fallait garder un enfant, seront considérés en activité partielle à partir du 1er mai.

Relance européenne

Les instruments sur lesquels se sont accordés les Etats Membres sont en train de rentrer en application.

- Le **fonds de garantie de la Banque Européenne d'Investissement** a été lancé.
- Le **Mécanisme Européen de Stabilité** ne sera assorti d'**aucune obligation budgétaire** pour les pays y recourant. Le texte prévoit simplement que les Etats s'engagent après la crise à revenir à une gestion rigoureuse de leurs finances.
Cela représente donc une défaite pour les Pays-Bas et derrière lui tous les pays germaniques et scandinaves qui voulaient mettre en place des politiques d'austérité.

Le **fonds de relance** voulu par la France et l'Italie est à présent mentionné dans les documents européens sous le terme de « *recovery fund* » sans pour autant qu'il n'y ait le moindre accord sur les objectifs et le fonctionnement qu'aura ce fond. Les Pays du Nord n'en veulent toujours pas.

Ursula von der Leyen a donc proposé que la politique de relance ne repose que sur le budget de l'UE et non un fonds spécial. Cela nécessiterait cependant que **la participation des Etats Membres au budget de l'UE** croisse pour avoir suffisamment d'argent pour mener cette politique. Ce que ces mêmes pays du Nord refusent.

L'UE encourage les Etats-Membres à prendre des parts dans les entreprises européennes pour éviter qu'elles ne tombent dans les mains des **Américains ou des Chinois**. L'UE demande par ailleurs aux Etats-Membres de réfléchir à la façon de mieux **lutter contre les entreprises d'Etats (ou assimilées) extra-européenne**.

La doctrine néo-libérale prônée par Bruxelles, s'infléchit donc.

Écologie UE

L'Association Française d'entreprises privées (Afepe) demande un report du **Green Deal** d'au moins 1 an. A contrario 13 États-Membres ; dont la France, ont demandé que la feuille de route de la relance économique inclue les objectifs du Green Deal

L'UE propose la création de **2 nouveaux labels environnementaux**

- « Label transition climatique » : les émissions de GES lors de la création d'un produit et durant son cycle de vie seront inférieures de 30% à la moyenne du secteur.
- « Label accord de Paris » : les émissions de GES seront inférieures de 50% à la moyenne

BTP

Le décret du 25 mars 2020 avait non seulement suspendu tous les **permis de construire**, mais avait aussi ajouté 1 mois à toutes les procédures en cours. Un nouveau décret publié le 16 avril supprime ce mois supplémentaire. Les délais de recours notamment auront de nouveau une durée « normale » de 2 mois.

Transport

La **fin du remboursement de la TICPE** rentrera bien en application en **juillet 2020** malgré le Covid19 et non en janvier 2022 comme demandé par les députés LR.

Malgré les annonces faites par l'UE ces dernières semaines, les initiatives sur **les carburants alternatifs** dans l'aérien et le maritime sont reportées.

Les règles de délivrance des **titres de navigation pour les bateaux fluviaux** devraient être simplifiées.

Transport en commun

Les transports en commun risquent d'être lourdement impactés par la crise. On craint que le secteur ne mette **10 ans avant de revenir aux investissements pré Covid 19**. Les trois sources de recettes sont en effet aujourd'hui à sec :

- Diminution des achats de tickets, et hausse des remboursements de pass
- Chute de la contribution des entreprises via le versement mobilité
- Baisse des subventions publiques.

Les **prises en concurrence dans les transports** en commun seront toutes repoussées.

La SNCF a demandé la mise en œuvre d'un **Plan Marshall pour le fret ferroviaire** et prône l'**obligation du port du masque** dans les transports publics. Pour le moment la SNCF et la RATP ne peuvent pas adapter leur offre de transport à la demande. Pour faciliter la distanciation sociale les 2 entreprises continuent de faire rouler le maximum possible de leurs véhicules.

Un recensement sera fait région par région des **chantiers jugés stratégiques** pour lesquels les financements ne devraient pas chuter et la reprise des travaux sera la plus rapide possible. En IdF la réalisation du Sud de la ligne 15 ainsi que le prolongement de la ligne 14 devraient être maintenus.

La RATP s'est vu confier la gestion des infrastructures des gares en interconnexion du **Grand Paris**. La SGP en était pour l'instant gestionnaire.

Élections municipales - Intercommunalité -

Le second tour des municipales risque d'être reporté à **l'automne voire à mars 2021**. Les mandats des conseillers municipaux seront prolongés jusqu'à l'organisation de cette élection. Il sera donc difficile de lancer la moindre politique locale de relance alors que les équipes municipales seront sur la fin de leur mandat.

La situation est d'autant plus compliquée, que l'essentiel des décisions économiques se prennent aujourd'hui à l'échelle des **intercommunalités**. Or, de nombreuses intercommunalités voient cohabiter des maires élus dès le 1er tour et des maires dans l'attente de l'organisation du 2nd tour. Cela empêche tout processus décisionnel. Les sièges au sein de l'intercommunalité sont répartis proportionnellement suivant la population de chacune des communes. Cette répartition devait changer après les municipales pour respecter les évolutions démographiques. Les maires élus dès le 1er tour, obtiennent donc un nombre de voix qui respectent cette nouvelle répartition. Alors que les maires en attente du 2nd tour demeurent sur l'ancienne répartition. Les délibérations vont donc s'avérer **impossible** dans ces intercommunalités.

Brexit

À cause du coronavirus, les discussions entre l'UE et l'UK ont pris du retard. Il est fortement probable que le document encadrant les relations futures entre ces 2 entités ne soit **pas signé avant le 31 décembre 2020**. L'UK serait donc toujours liée à l'UE au 1er janvier 2021 et potentiellement obligé de **participer au budget 2021-2027**

Vous trouverez joint à cette lettre d'information deux documents : un topo sur l'aide régionale du fonds de solidarité et un point sur les principales informations apportées durant le « Webinar » d'HAROPA.

Je vous rappelle par ailleurs que le questionnaire pour la commande de masques, gels et gants est toujours ouvert, pour ceux qui voudraient lancer une 2nde livraison.

Nous vous espérons tous en bonne santé ainsi que vos proches. Soyez assurés de notre sollicitude à votre égard.

La Communauté Portuaire de Gennevilliers
Contact : 0617098023
marceau.quantin@communauteportuairegennevilliers.fr

